

Etat des lieux 2027

Plan de couverture des besoins

2026-2030

La CODEMS a adopté le plan de couverture des besoins 2026-2030, concernant le district de la Sarine, le 8 octobre 2025. Le Comité du RSS l'a validé le 3 décembre 2025, sur la base du rapport de la DSAS du 24 janvier 2025, qui était alors en consultation.

Le 12 mai 2026, le Conseil d'Etat a validé la planification des soins de longue durée 2026-2030 pour le canton de Fribourg. Comparé au rapport soumis à consultation en 2025, la version validée par l'Etat de Fribourg en mai 2026 présente les évolutions suivantes :

- Après la réalisation de l'avant-projet du rapport, mis en consultation le 24 janvier 2025, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a actualisé ses prévisions démographiques au printemps 2025. Cette actualisation a entraîné un changement important pour le canton de Fribourg, en particulier pour la population âgée de plus de 65 ans. De ce fait, toutes les valeurs relatives aux prévisions des besoins en soins de longue durée ont donc été révisées.
 - Dans ce contexte, il convient de mentionner que le scénario moyen d'évolution de la population, sur lequel se base cette planification (état : 2025), compte environ 2'750 personnes de plus de 80 ans de moins en 2040 (27'605 personnes) par rapport au scénario moyen de la statistique démographique utilisée dans le dernier rapport de planification (30'357 personnes) ; pour la classe d'âge 90+, il s'agit d'environ 1'080 personnes (5'971 personnes selon les projections de population du SStat en 2025 vs 7'055 personnes selon les projections en 2019).

1. Etat de la situation des EMS du district au 31 décembre 2020

1.1. Ordonnance fixant la liste des établissements médico-sociaux du canton de Fribourg

La version du 30.01.2018 a été modifiée le 23 février 2026 avec entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2026. Pour le district de La Sarine, le site internet https://bdlf.fr.ch/app/fr/texts_of_law/834.2.41 donne la liste suivante :

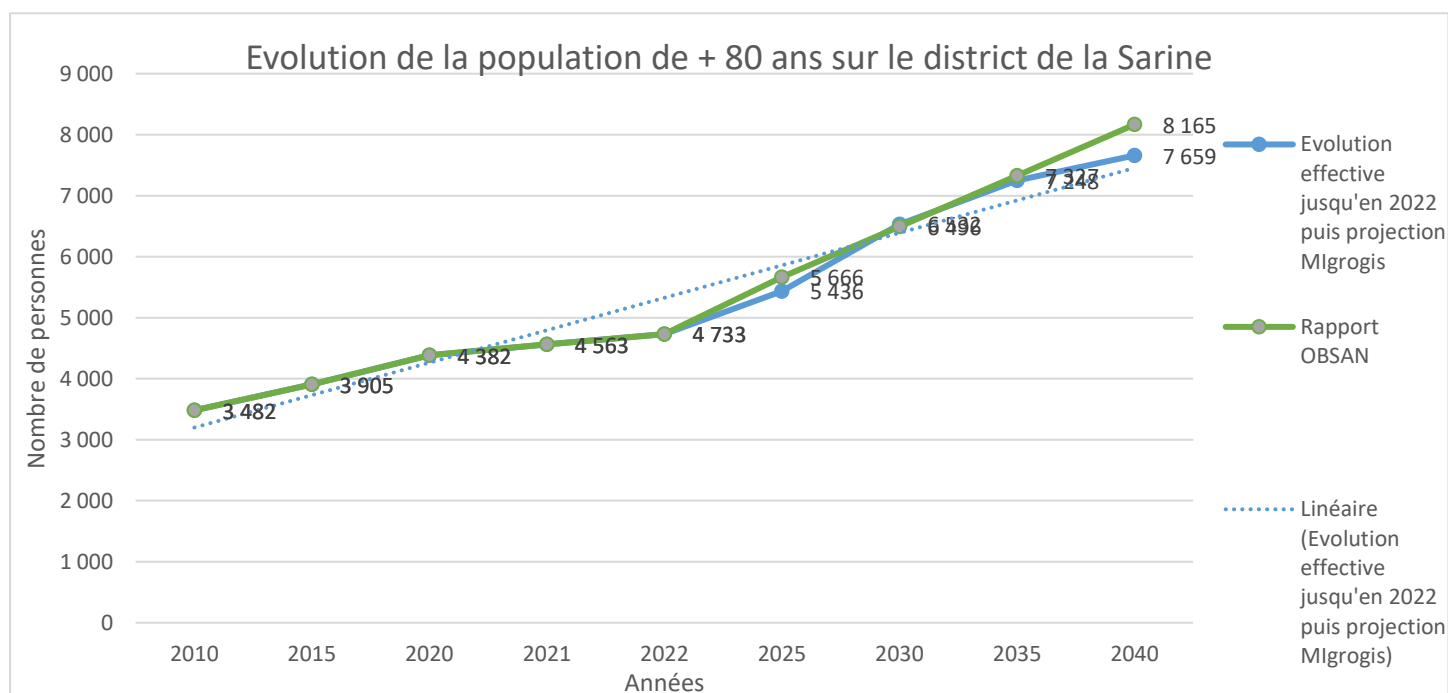
Nom	Lits reconnus	Lits courts séjours	Foyer de jour
Home médicalisé de la Sarine	142	4	8
EMS la Providence	111	-	-
Résidence des Chênes	83	-	-
Les Bonnesfontaines	87	-	-
Résidence Saint-Martin	102	2	-
Résidence les Martinets	100	3	-
Résidence les Epinettes	52	-	-
Home du Gibloux	74	-	8
Résidence Le Manoir	95	-	-
Villa Beausite	80	5	-
Foyer les Peupliers	17	-	-
ISRF	56		
Total	999	14	16

Sur un total de 999 lits, 43 sont dédiés aux unités spécialisées en démence (USD). En raison des travaux de rénovation et d'agrandissement du HMS. Celui-ci dispose actuellement de 108 lits, contre les 146 lits prévus à terme. Par conséquent, le district dispose actuellement de 975 lits dédiés aux courts et aux longs séjours, ceci jusqu'au troisième trimestre 2027.

2. Éléments statistiques connus

L'un des éléments les plus importants pour évaluer la demande future est la croissance de la population des personnes de plus de 80 ans. Ce sont les personnes les plus représentées dans les EMS et celles ayant le plus recours à l'aide et aux soins à domicile. A la fin de l'année 2022, le Réseau Santé de la Sarine et l'association des CO de la Sarine et du Haut-Lac français ont sollicité l'entreprise Microgis afin de conduire une analyse détaillée de l'évolution démographique du district entre 2010 et 2040. Ci-dessous, nous présentons les éléments du rapport Microgis en lien avec le rapport de l'OBSAN, qui constitue la base de référence utilisée par le canton pour élaborer la planification des soins de longue durée

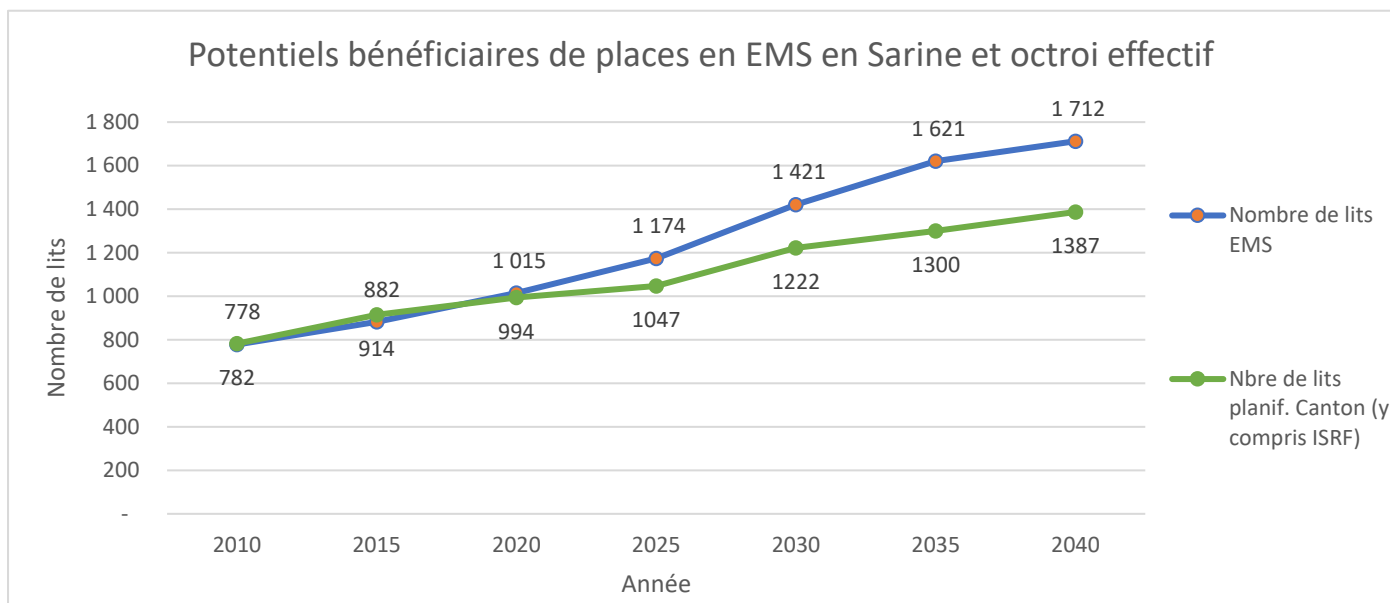
• Evolution de la population résidente du district de plus de 80 ans entre 2010 et 2040



Les nouveaux chiffres utilisés par le canton, selon le rapport OBSAN, corrobore maintenant l'analyse faite par Microgis.

Les pics d'augmentation se trouvent entre 2026 et 2030, période durant laquelle nous aurons une augmentation de 1'096 personnes, puis de 716 personnes entre 2031 et 2035.

• Evolution du besoin en lits EMS selon étude Microgis, à périmètre constant et évolution effective selon décision du canton



Le tableau ci-dessus illustre l'évolution projetée du nombre de lits dédiés aux longs séjours au cours de ces prochaines années (ligne bleue), dans le district de la Sarine selon l'étude Microgis.

Cette analyse a été établie sur une base constante. Sans tenir compte d'éléments externes modifiant la courbe. Le nombre de places prévues correspond à environ 22 % du nombre de personnes de plus de 80 ans.

Pour permettre de comparer l'évolution théorique à la réalité des lits octroyés par le canton, le graphique intègre le nombre de lits effectifs prévus dans le plan cantonal 2026-2030. Nous pouvons constater que le canton a, dès le plan cantonal 2021-2025, diminué l'offre de lits en EMS. Alors que l'analyse Microgis prévoit 1'174 lits en 2025, le canton n'octroie au district que 1'047 lits (y compris l'ISRF).

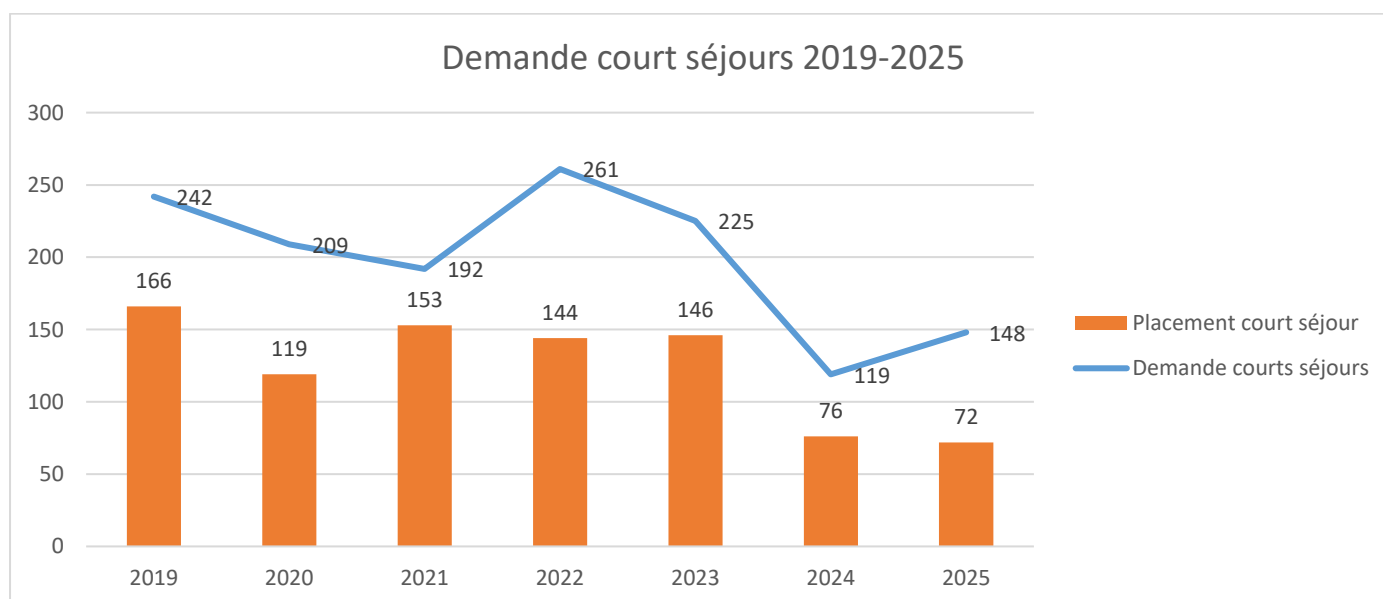
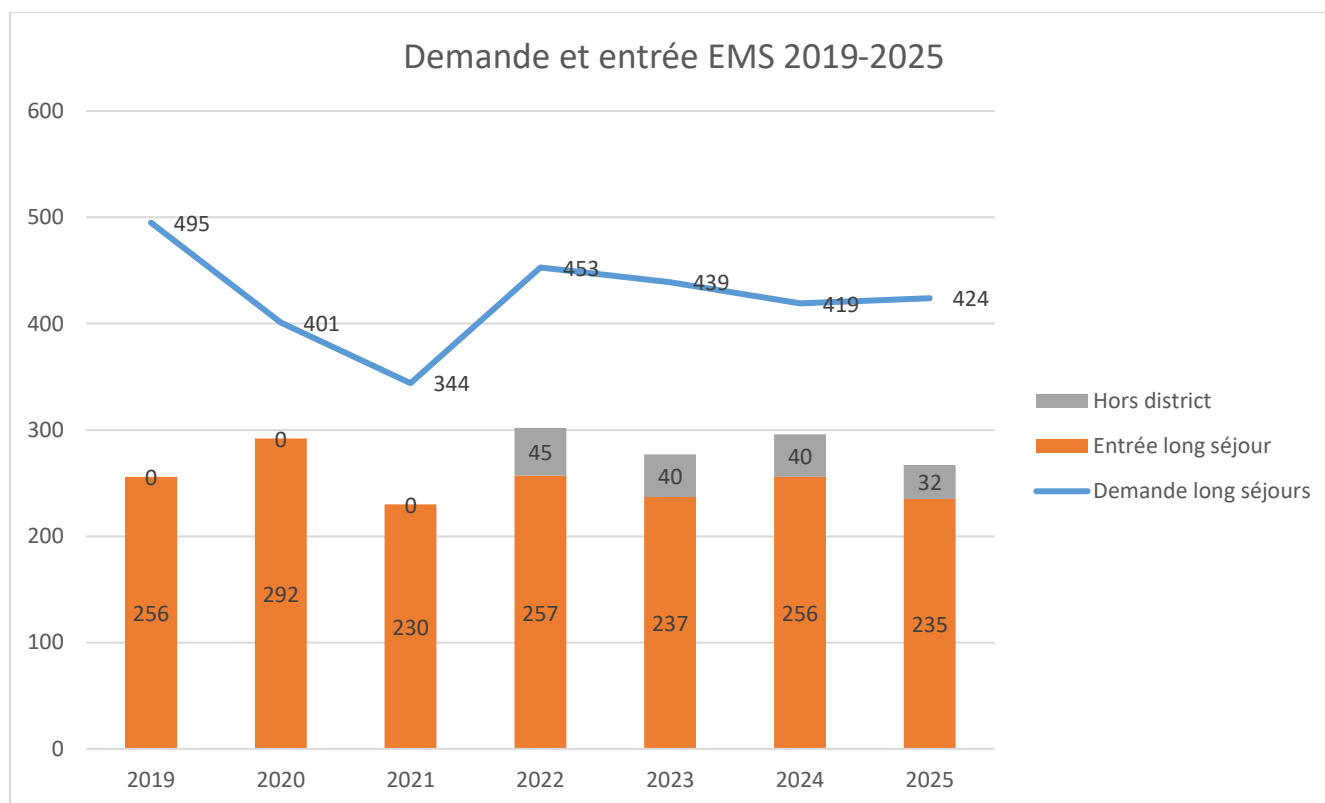
Pour établir les projections futures, le canton s'est basé sur des scénarios selon les quatre aspects suivants :

- La compression relative de la morbidité (les années de vie gagnées sont des années en bonne santé) ;
- 30 pour cent des personnes de niveaux de soins 0 à 6 qui seraient aujourd'hui prises en charge en EMS seraient à l'avenir prises en charges à domicile. Cet objectif doit être atteint par le biais d'une trajectoire cible jusqu'en 2040 ;
- Lors de la définition de la trajectoire cible, le Canton s'est basé sur une approche progressive vers ce scénario cible, en partant du principe que la prise en charge des personnes dans les niveaux de soins 1 et 2 peut être mise en œuvre immédiatement à domicile. Pour les personnes ayant des niveaux de soins plus élevés (3 à 6), une mise en œuvre plus lente est choisie, avec un plein effet du scénario en 2040 ;
- L'objectif est de permettre à ces personnes de rester à domicile dans de bonnes conditions. Cela passe bien sûr par une augmentation du nombre de soins LAMAL à domicile. Mais cela nécessite aussi, et en accord avec les objectifs de la politique Senior+, des développements importants d'autres mesures liées à l'adaptation du logement, au soutien des proches, à d'autres aspects de sécurité et de veille ou encore à l'accompagnement social des personnes.

Ainsi l'évolution pour le nombre lit jusqu'en 2040 est actuellement basée sur la planification cantonale des soins de longue durée et validé par le Conseil d'Etat le 12 mai 2026.

- **Statistiques du Centre de coordination**

Demande d'entrée en EMS entre 2019 et 2025



Vous trouverez, ci-dessus, les statistiques répertoriées par le Centre de coordination concernant les entrées longs et courts séjours. En 2025, le centre de coordination a traité 424 demandes d'entrées en EMS en longs séjours et 148 en courts séjours. Les entrées effectives en longs séjours ont été de 235 personnes dans les EMS du district et de 32 personnes dans les EMS hors du district de la Sarine. Pour les courts séjours, 72 personnes ont été accueillies.

Cette statistique démontre que malgré la grande augmentation de la population de plus de 80 ans, les demandes d'entrée en EMS ne varient que très peu dans le temps.

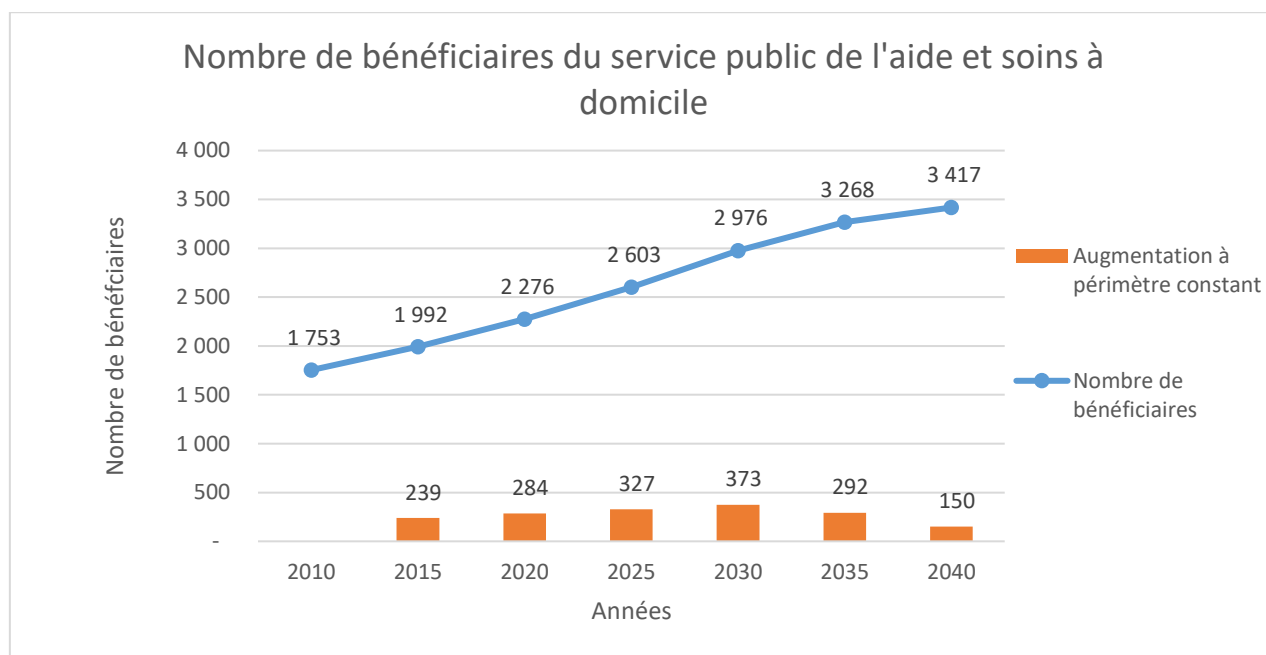
A savoir que le nombre de demandes ne répertorie pas le degré d'urgence de celles-ci. Les chiffres intègrent toutes les demandes, y compris celles des personnes désireuses de s'inscrire alors qu'elles ne sont pas encore prêtes à entrer dans un EMS.

- **Evolution des heures facturées par le service des aides et soins à domicile du district entre 2021 et 2026**

Selon nos données statistiques et l'extrapolation réalisée sur la base des 7 premiers mois de l'année 2026, nous devrions comptabiliser environ 108'000 heures pour 2026, soit près de 6'500 heures de moins qu'en 2025.

	moyenne 2021-2026	2026	2025	2024	2023	2022	2021
Nbre heures		108 000	114 654	122 210	118 626	113 991	111 079
% augmentation	1,0%	-5,8%	-6,2%	3,0%	4,1%	2,6%	8,4%

Dans le cadre de l'étude Microgis, nous avons demandé de pouvoir disposer d'une visualisation des demandes futures pour l'aide et soins à domicile. Le graphique ci-dessous tient compte de l'évolution des potentiels bénéficiaires du service public de l'aide et soins à domicile et ceci aussi sur une base constante.



Ce tableau démontre que l'augmentation annuelle du nombre de bénéficiaires est de 2,87 % par année sur les années 2020 à 2025 puis de 2025 à 2030. Ce chiffre ne permet pas d'extrapoler le nombre d'heures d'intervention auprès de chaque bénéficiaire.

En comparant le chiffre lié à la moyenne d'augmentation d'heures facturées (4.6 %) au nombre de bénéficiaires (2.87%), nous remarquons que les prises en charge de chaque bénéficiaire sont de plus en plus importantes en nombre d'heures de travail.

3. Rapport de planification des soins de longue durée 2026-2030 du canton

- Planification cantonale des besoins stationnaires pour le district de la Sarine

Dans le cadre de la planification des soins de longue durée adoptée le 12 mai 2026 par le Conseil d'Etat, les nouveaux chiffres pour le district de la Sarine sont les suivants

Si l'on compare la situation actuelle (chiffre 2.1, ci-dessus) à la planification cantonale jusqu'en 2030, on constate qu'il reste à attribuer les lits suivants :

	Lits reconnus	Lits séjours courts	Foyer de jour
Total actuel	999 (dont 43 USD)	14	16
Planification cantonale 2030	1179 (dont 68 a 101 lits USD)	43	16
Lits à attribuer	180 (dont 25 à 58 USD)	29	0

Ainsi, par rapport à la planification provisoire du canton présenté en janvier 2025, la Sarine voit la planification pour 2030 diminuer de 14 lits reconnus (1179 au lieu de 1193) et de 2 lits courts séjours (43 au lieu de 45).

Globalement par rapport à la dotation actuelle, le district de la Sarine devra créer 209 lits supplémentaires jusqu'à fin 2030. Soit au cours des cinq prochaines années : 180 lits pour les longs séjours et 29 lits pour les courts séjours.

- **Conséquence de la planification cantonale dans l'offre du district jusqu'en 2035**

La planification des soins de longue durée doit s'inscrire dans une perspective à moyen et long terme, afin de permettre aux districts de planifier la construction de nouveaux EMS, ce qui durera au minimum 10 ans. C'est pourquoi, la Codems propose de modéliser, **sur la base du nouveau plan cantonal du 12 mai 2026**, le besoin en lits EMS aussi pour 2035. Ceci sur la base des chiffres 2030 et 2040 présentés par la DSAS.

- Scénario cantonal diminuant les résidents RAI 0-6 de 30% en 2040

Année	Population district	Nbre de lits	Pourcentage par rapport aux personnes de plus de 80 ans		Besoin de lits
2022	4'733	957	20.22 %		
2026	5'666	1013	17.87%		
2030	6'496	1'222	18.81%		209
2035	7'327	1'300	17.74%		78
2040	8'165	1'387	16,98%		87
			Total		374

Par rapport à la planification présentée sur la base des chiffres provisoires du canton de Fribourg de janvier 2025, il convient de relever les changements importants suivants, qui ont un impact sur les besoins en lit du district de la Sarine.

Année	Planification selon chiffres 2025		Planification selon chiffre 2026		Différence	
	population	nombre lits	population	nombres lits	population	nombre lits
2022	4 733	957	4 733	957	-	-
2026	5 848	1 013	5 666	1 013	- 182	-
2030	6 870	1 238	6 496	1 222	- 374	- 16
2035	7 950	1 388	7 327	1 300	- 623	- 88
2040	9 117	1 540	8 165	1 387	- 952	- 153

- **Planification cantonale des besoins en aides et soins à domicile pour le district de la Sarine**

L'augmentation des EPT pour cette prochaine période est plus compliquée à calculer que lors de l'ancien plan de couverture 2021-2025, car la diminution de l'offre des EMS (20,22 lits en 2022 et seulement 18.81 lits en 2030 pour les personnes de plus de 80 ans) doit être compensée par une augmentation des EPT pour l'aide et soins à domicile. De plus, nous n'avons pas d'informations fiables concernant les années 2023-2024 au sujet de la couverture de la demande par des infirmières indépendantes et les organisations d'aides et de soins à domicile privées (OSAD privé) sur le territoire du district. Comme indiqué dans le rapport cantonal, le secteur privé connaît un développement récent et dynamique dans le canton de Fribourg. Alors que lors du dernier plan de couverture, les OSAD privés et infirmières indépendantes couvraient 35 % des heures effectuées. En 2022, elles représentent 40.71 % des heures facturées.

Concrètement, l'augmentation des heures prévues dans le cadre du plan de couverture 2020-2025 pour l'aide et soins à domicile du RSS n'a pas été aussi importante que projetée. De plus, en 2025, puis en 2026, nous constatons une diminution des heures facturées, alors qu'elles avaient jusqu'alors tendance à augmenter chaque année. Dans ce contexte, il est très difficile de pouvoir planifier les besoins du RSS pour les prochaines années.

La planification cantonale pour le district de la Sarine prévoit les volumes d'heures suivants, sur la base de l'année 2022.

Prestations	2022	2030	Augmentation totale	Augmentation annuelle
Soins	111 200	164 900	53 700	6 713
Aides	4 700	10 600	5 900	738
Total	115 900	175 500	59 600	7 450

Par rapport à la planification cantonale du mois de janvier 2025, la nouvelle planification 2026 prend en compte la diminution de la population de plus de 80 ans planifiée. Ainsi, l'augmentation atteint désormais 7'450 heures par année, contre 8'163 heures prévues lors de la version 2025.

4. Plan de couverture des besoins stationnaires 2026-2030 et projection 2035

La planification cantonale porte uniquement jusqu'en 2030, soit un horizon excessivement proche. Afin de pallier ce handicap, la Codems s'est dotée d'une « vision 2035 », divisée en deux périodes :

- La période à court et moyen terme qui couvre les années 2026 et 2030 ;
- La période à moyen et long terme qui couvre les années 2031 à 2035.

Seules les demandes d'EMS pour la période à court et moyen terme (2025-2030) font l'objet d'une priorisation formelle de la Codems. Concernant les demandes EMS entrant dans la période à long terme, la Codems a retenu uniquement des principes qui seront mis en œuvre lors de la prochaine actualisation du plan de couverture.

	Etat au 1.1.2026				2030				Etat au 31.12.2030				2035				Etat au 31.12.2035			
					Nouveau								Nouveau							
	LS reconnus	LS psycho-gériatrique	LS courts séjours	Totaux lits LS	LS reconnus	LS psycho-gériatrique	LS courts séjours	Totaux lits LS	LS reconnus	LS psycho-gériatrique	LS courts séjours	Totaux lits LS	LS reconnus	LS psycho-gériatrique	LS courts séjours	Totaux lits LS	LS reconnus	LS psycho-gériatrique	LS courts séjours	Totaux lits LS
Home médicalisé de la Sarine	142		4	146	-3			143	139	-	4	143				143	139	-	4	143
EMS La Providence	111			111	-4			107	107	-	-	107				107	107	-	-	107
Résidence des Chênes	71	12		83				83	71	12	-	83				83	71	12	-	83
Bonnesfonaines	87			87	11	12		110	98	12	-	110				110	98	12	-	110
Résidence Les Martinets	80	20	3	103				103	80	20	3	103				103	80	20	3	103
Résidence Les Epinettes	52			52	16			68	68	-	-	68	52			120	120	-	-	120
Résidence Saint-Martin	102		2	104				104	102	-	2	104				104	102	-	2	104
Home du Gibloux	63	11		74				74	63	11	-	74				74	63	11	-	74
Le Manoir,	95			95				95	95	-	-	95				95	95	-	-	95
Villa Beausite	80		5	85				85	80	-	5	85	30	15		130	110	15	5	130
Foyer Les Peupliers	17			17				17	17	-	-	17	-17			0	-	-	-	-
Haute Sarine				0				0	-	-	-	-	90			90	90	-	-	90
ISRF	56			56	2			58	58	-		58				58	58	-	-	58
EMS La Gotta à Belfaux				0	120			120	120	-		120				120	120	-	-	120
TOTAUX	956	43	14	1013	142	12	0	1167	1 098	55	14	1 167	155	15	0	1217	1 253	70	14	1 337
Attribuées par le canton	956	43	14	1013				0	1100	79	43	1222								1300
Mandat SEO Canton											16	1238							16	1316

La construction ainsi que la rénovation d'un EMS demande beaucoup de temps et de travail pour pouvoir aboutir à la mise en place d'une nouvelle offre en lits pour le district. Jusqu'à maintenant, les directions des différents EMS étaient les demandeurs pour effectuer un agrandissement ou une rénovation de leur EMS.

• Vision spécifique par EMS impacté

4.1. Période 2026-2030

Après la fin des rénovations et agrandissements des EMS du Manoir et des Chênes, la législature à venir devra se concentrer sur la mise à disposition d'un nouvel EMS à Belfaux ainsi que sur l'agrandissement de

l'établissement des Bonnesfontaines à Fribourg. Les travaux du HMS ne seront achevés qu'en 2027 et permettront d'ouvrir les 35 chambres fermées durant les 5 années de travaux.

Année	EMS	Nouvelle Proposition /réouverture	Nouvelle construction	Coût investissement
2027	HMS – et bâtiment pour administration RSS	35	Rénovation et agrandissement	CHF 53'500'000
2028	Les Bonnesfontaines	23	Agrandissement	CHF 9'150'000
2029	EMS la Gotta à Belfaux	120	Nouvel EMS	CHF 45'000'000
	Total			CHF107'650'000

Tous ces projets sont actuellement soit en phase de construction (HMS et Bonnesfontaines) ou d'études (la Gotta) et devraient aboutir, pour autant que toutes les autorisations soient délivrées, dans le timing prévu. Pour autant que la planification et les travaux n'engendrent pas de retard.

4.2. Période 2030-2035

Année	EMS	Nouvelle Proposition	Nouvelle construction	Coût investissement (selon règlement)
2031	EMS Haute Sarine à Ependes	90	Nouvel EMS en remplacement des Peupliers (17 lits)	CHF 34'000'000
2029	EMS les Epinettes	68	Rénovation et agrandissement	CHF 45'000'000
2032	Villa-Beausite	45	Rénovation et agrandissement	CHF 50'000'000
	Total			CHF 129'000'000

Ces projets sont déjà en phase d'études et devraient aboutir pour autant que toutes les autorisations soient délivrées dans le timing prévu par la planification.

5. Plan de couverture des besoins du Service d'aide et de soins à domicile de la Sarine pour 2026-2030(en particulier pour 2027)

Comme expliqué ci-dessus, nous n'avons pas les données concernant la couverture des besoins en soins à domicile par le secteur privé. Il sied de rappeler que les communes par le biais du coût résiduel des soins subventionnent aussi le secteur privé. Pour élaborer la planification 2026-2030, nous prenons en compte les heures facturées projetées pour 2026, en fonction des chiffres des 7 premiers mois de l'année 2026. Ainsi, pour 2027, nous prenons les projections 2026 plus les 7'400 heures supplémentaires prévues par la planification cantonale. Au niveau des EPT, nous partons du principe que 970 heures par EPT peuvent être facturées.

Facteurs d'augmentation sur la période sous revue :						
Planification cantonale augmentation par année				7400		
Budget 2026 sur 125'500, alors que 108'000 prévu, les EPT 2027 seront calculés sur l'effectif 2026						
	2030	2029	2028	2027	2026	2025
Nbre heures	137 600	130 200	122 800	115 400	108 000	117 500
% d'augmentation	5,7%	6,0%	6,4%	6,9%		
Nbre EPT	142	134	127	119	129	134
Augmentation annuelle	7,6	7,6	7,6	-10,0	-5,0	

Dans ce contexte, la Codems retient une augmentation annuelle des EPT selon le tableau ci-dessus et intègre ces chiffres dans le budget 2027 ainsi que dans le plan financier 2027-2031.

6. Conclusion

La Codems propose pour la législature 2026-2030 le plan suivant :

- **Pour les EMS :**
 - Pour 2027
 - Demander 16 lits SEO et diminuer les lits reconnus de 19 lits pour atteindre 123 lits reconnus et 4 lits courts séjours pour le HMS
 - Demander l'augmentation de 2 lits reconnus pour l'ISRF site Ingenböhl
 - Pour 2028
 - Agrandissement de l'EMS des Bonnesfontaines avec 23 nouvelles chambres
 - Pour 2029
 - Construction d'un nouvel EMS de 120 lits à Belfaux pour 2029
 - Rénovation et agrandissement de l'EMS des Epinettes avec 16 nouvelles chambres avant le commencement de la rénovation de la partie ancienne
- **Pour le service d'aide et soins à domicile au niveau de la dotation soins :**
 - Diminution de 10 EPT sur le budget 2027 sur la base des chiffres connus actuellement

- Puis d'analyser année par année le besoin sur la base du tableau du chapitre 7, globalement environ 7.6 EPT par année

Pour la prochaine législature 2030-2035, la Codems poursuivra ses réflexions et investigations dans le domaine des soins stationnaires, en approfondissant les pistes proposées ci-dessus permettant de continuer à suivre la croissance exponentielle des besoins liés à l'augmentation projetée des personnes âgées de plus de 80 ans.